



CC Anjou Loir et Sarthe (Siren : 200068955)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Tiercé
Arrondissement	Angers
Département	Maine-et-Loire
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	29/11/2016
Date d'effet	31/12/2016

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	103 rue Darwin
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	49125 TIERCÉ
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	27 856
-----------------------------	--------

Densité moyenne 60,96

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 18

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
49	Baracé (214900177)	564
49	Cheffes (214900904)	986
49	Cornillé-les-Caves (214901076)	477
49	Corzé (214901100)	1 771
49	Durtal (214901274)	3 449
49	Etriché (214901324)	1 542
49	Huillé (214901597)	552
49	Jarzé Villages (200058923)	2 804
49	La Chapelle-Saint-Laud (214900763)	737
49	Les Rairies (214902579)	1 003
49	Lézigné (214901746)	790
49	Marcé (214901886)	864
49	Montigné-lès-Rairies (214902090)	398
49	Montreuil-sur-Loir (214902165)	533
49	Morannes sur Sarthe-Daumeray (200064566)	3 677
49	Seiches-sur-le-Loir (214903338)	3 027
49	Sermaise (214903346)	301
49	Tiercé (214903478)	4 381

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique <i>aménagement, entretien et gestion des ruisseaux d'intérêt communautaire</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Aménagement, entretien et gestion du service d'eau potable à compter du 01/01/2018.</i>
- Assainissement collectif <i>Service public d'assainissement collectif uniquement sur les communes des Baracé, Cheffes-sur-Sarthe, Étriché et Tiercé jusqu'au 31/12/2017 puis cette compétence sera élargie à tout le territoire de la CCALS à compter du 01/01/2018.</i>
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>RS</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Qualité de l'air <i>Plan Climat-Air-Énergie Territorial : élaboration, mise en oeuvre et suivi d'un plan climat-air-énergie territorial</i>

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) à compter du 1er janvier 2018
- Autres actions environnementales <i>Sentiers de randonnée : entretien et signalétique des sentiers de randonnée inscrits au PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée). Basses Vallées Angevines : conduite et financement des actions visant à préserver les espaces naturels par le maintien de la biodiversité, la sensibilisation et l'éducation des publics, le maintien des paysages, la connaissance des milieux et paysages.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Politique et coordination d'actions d'intérêt communautaire en faveur des seniors, Politique et actions d'intérêt communautaire en faveur des publics en difficulté.</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique RS
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) RAS
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs <i>Mise en réseau des équipements culturels.</i>
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs <i>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.</i>
- Activités péri-scolaires <i>Compétence facultative : Petite enfance : politique en faveur de l'enfance : création, extension et gestion de pôles multi-accueil, crèches, micro-crèches, haltes garderies, relais assistantes maternelles ; Enfance jeunesse : politique en faveur de la jeunesse : Création, extension et gestion : - d'accueil de loisirs (ALSH), - d'accueil de loisirs jeunes, espaces jeunes. Mise en oeuvre de contrats au bénéfice des jeunes. Accueil périscolaire, uniquement sur les communes de Cheffes-sur-Sarthe, Étiché et Tiercé jusqu'au 31/08/2018, puis compétence élargie à tout le territoire à compter du 01/09/2018.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Coordination de la programmation culturelle, Soutien aux acteurs culturels du territoire jugés d'intérêt communautaire, Soutien aux associations et actions d'intérêt communautaire.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>- Promotion du tourisme dont la création et la gestion d'un office de tourisme. - Construction, entretien, gestion et promotion des équipements touristiques et de loisirs d'intérêt communautaire.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat RAS
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

RAS
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus au I de l'article L.1425-1 du CGCT.</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.</i>
- Autres <i>* Maisons de services au public Création et gestion de maisons de services au public ou de relais de services au public et définition des obligations de service public y afférentes. * Observatoire du logement</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
49	Syndicat mixte d'études, d'aménagement et de gestion du parc d'activités Angers Marcé (254902547)	SM fermé	295 009
49	pôle métropolitain Loire Angers (254902034)	SM fermé	330 424
49	syndicat mixte ouvert "Anjou Numérique" (200052587)	SM ouvert	446 738
49	Syndicat mixte Anjou Hortipole (254902141)	SM fermé	7 249
49	Syndicat mixte intercommunal d'énergies de Maine et Loire(SIEML) (254901309)	SM fermé	829 103
49	syndicat mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents (200050441)	SM ouvert	144 030
49	SICTOM Loir et Sarthe (254900517)	SM fermé	40 104

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2017 - millésimée 2014)